

# Comité Régional d'Équitation de Normandie

## Brevet Fédéral d'Encadrement Sport Santé Bien-être - BFE SSBE

### Finalité

Ce Brevet Fédéral expérimental s'adresse aux personnes souhaitant développer au sein de leur structure l'équitation sur prescription médicale ou sans prescription dans le cadre plus général d'une activité physique sport santé bien-être. En effet, les centres équestres doivent pouvoir proposer une offre de pratique dans le cadre d'une prévention primaire, secondaire ou tertiaire. Ce Brevet Fédéral permet aux professionnels d'acquérir de nouvelles compétences qui amélioreront la qualité de l'accueil et la prise en charge des publics cibles.

### Objectifs

- Présenter les bénéfices des activités équestres aux publics cibles et aux différents acteurs ;
- Concevoir un projet d'activités équestres santé, bien-être adapté aux publics cibles ;
- Adapter son action et son environnement professionnel pour garantir la qualité de l'accompagnement, la sécurité de tous et le bien-être des équidés ;
- Conduire une action pédagogique en vue de favoriser la santé et le bien-être des publics cibles ;
- Evaluer un projet, un cycle, une séance, destinés aux publics cibles pour envisager les ajustements nécessaires ;

### Méthodes pédagogiques

La formation s'appuie sur un enseignement théorique et pratique :

- Apports de connaissances (PowerPoint)
- Méthode participative et d'échange avec le groupe
- Ateliers pratiques

### Référentiel de compétences :

Le BFE SSBE développe cinq compétences :

- C1- Présenter les bénéfices des activités équestres à des fins de santé et de bien-être aux publics cibles et aux différents acteurs afin de vérifier l'opportunité d'un projet de pratique en s'appuyant sur les enjeux sociétaux, des références scientifiques et les expériences vécues et/ou validées par la communauté de pratique.
- C2- Concevoir un projet d'activités équestres santé, bien-être adapté aux publics cibles afin de répondre à leurs attentes, à leurs besoins et de contribuer à leur éducation à la santé, en collaborant avec les pratiquants, les professionnels de santé et les interlocuteurs du dispositif territorial et en mobilisant ses connaissances, les outils spécifiques et les ressources à sa disposition ;
- C3- Adapter son action et son environnement professionnel pour garantir la qualité de l'accompagnement, la sécurité de tous et le bien-être des équidés en prenant en compte les caractéristiques et les besoins de chacun. ;
- C4- Conduire une action pédagogique en vue de favoriser la santé et le bien-être des publics cibles en suscitant leur adhésion et leur engagement et en garantissant leur sécurité, dans le respect de l'éthique et du bien-être de chacun ;

- C5- Évaluer un projet, un cycle, une séance, destinés aux publics cibles pour envisager les ajustements nécessaires en prenant en compte leur satisfaction, les bienfaits apportés par la pratique, les limitations identifiées, l'atteinte des objectifs, les ressources utilisées et en s'appuyant sur l'analyse de sa pratique ;

### Référentiel d'activité :

#### **a- Accueil, promotion, animation**

- Accueille les publics cibles ;
- Oriente les publics cibles dans leur parcours sport santé bien-être ;
- Promeut les différentes activités équestres ainsi que les bienfaits et intérêts de leur pratique à des fins de santé et de bien-être ;
- Investit le réseau territorial sport santé bien-être ;
- Organise des actions permettant d'informer et de susciter l'intérêt des publics cibles et des différents partenaires.

#### **b- Encadrement de l'activité**

- Construit un projet pédagogique adapté aux publics cibles, en collaboration avec les pratiquants et les différents acteurs sport santé, bien être du dispositif territorial ;
- Fixe les objectifs, moyens et méthodes permettant la mise en œuvre en sécurité, du projet défini ; - Définit un programme d'activité en cohérence avec les objectifs ciblés ;
- Aménage les lieux d'évolution pour favoriser l'adaptabilité de la pratique à l'ensemble des publics cibles ;
- Choisit le matériel adapté pour faciliter la pratique des publics cibles ;
- Attribue la cavalerie en prenant en compte les spécificités des publics cibles ;
- Met en œuvre, en sécurité, le programme individualisé d'activités défini, adapté aux aptitudes (capacités et limites), besoins et envies de chacun des publics cibles ;
- Évalue son action ;

#### **c- Assure le suivi du public cible**

- Collabore et communique régulièrement avec les différents acteurs du sport santé bien-être pour conduire et adapter son action d'encadrement ;
- Conduit les évaluations initiales, intermédiaires et finales nécessaires à l'accompagnement du public cible ;
- Contribue à l'ancrage et l'engagement des publics cibles dans une pratique régulière contribuant à leur santé et leur bien-être ;

#### **d- Emploi de la cavalerie**

- Évalue l'adaptation de la cavalerie à la pratique des activités équestres à destination des publics cibles ; - Éduque et forme la cavalerie afin de permettre son adaptation aux singularités des publics cibles et à l'utilisation de matériels adaptés.

#### **e- Organisation et gestion de la structure équestre**

- Adapte les infrastructures pour favoriser l'accessibilité des publics cibles ;
- Planifie les activités en veillant à la sécurité et à l'agrément de tous en prenant en compte les impératifs de la structure et la bonne cohabitation simultanée des différentes activités.

### Référentiel de formation

Le volume horaire global minimal de formation est de 35 heures avant prise en compte des éventuelles adaptations individuelles prescrites à l'issue du positionnement.

La formation est organisée en apports théoriques, ateliers pratiques selon les modules de

formation suivants :

- **Module 1 : Connaissances transversales : 8h**

- o Cadre réglementaire du sport santé et des ressources relatives aux APA

- Définitions et environnement

- La culture et les orientations en santé publique ;
- L'organisation générale du sport santé ;
- Les cadres législatif et réglementaire du sport santé ;
- Les différents acteurs du sport santé ;
- Les activités physiques sport santé, bien-être ;
- La Médiation Avec les Equidés (MAE).

- o Connaissances et préventions des pathologies chroniques et problématiques de santé publique ● Définition et mécanisme (ou fonctionnement)

- Impacts sur la santé (bio-psycho-social)
- Risques et points de vigilance,
- Objectifs possibles d'accompagnement, les bienfaits des activités équestres dans les parcours des différents niveaux de prévention.

- **Module 2 – Gestes d'urgence contextualisés en milieu équestre : 3h**

- o La spécificité de l'environnement équestre et des publics accueillis dans un plan de secours ; o Les gestes d'urgence adaptés en cas d'accident et/ou d'incident.

- **Module 3 – Elaborer un programme individualisé d'activités équestres d'éducation à la santé et au bien-être : 7h**

- o La méthodologie pour élaborer un programme d'éducation à la santé (diagnostic, objectifs, ressources, acteurs, moyens d'évaluations ...)

- o Les différents outils et ressources mobilisables dans le cadre d'activités physiques sport santé adaptées (outils de mesure des aptitudes, outils pédagogiques ...)

- o Les différentes activités physiques avec les équidés pouvant être proposées dans le cadre d'un programme d'éducation à la santé.

- o La présentation du programme aux publics cibles et aux différents acteurs.

- **Module 4 – Mettre en œuvre le programme d'activités équestres à des fins de santé et de bien-être individualisé : 14h**

- o L'accueil et la conduite des séances en lien avec le programme sport santé bien-être ; o L'identification et la mobilisation des facteurs motivationnels ;

- o L'adaptation et la préparation de la structure, des espaces de travail et de la cavalerie en lien avec les activités programmées : les aides compensatoires, les systèmes de montoir, la formation spécifique des équidés aux singularités des pratiquants, aux matériels spécifiques et aux activités du programme sport santé bien-être ;

- o L'adaptation de l'action à la situation vécue en mobilisant et en respectant l'individualité (capacités, limites des personnes) ;

- o La mobilisation et l'accès aux différents outils d'éducation à la santé pour encadrer le programme individualisé ;

- o La coordination des interventions et la coopération avec les différents acteurs territoriaux : place, implication, complémentarité ....

## • Module 5 – Evaluer et réajuster le programme : 3h

- o L'élaboration et utilisation des outils d'évaluation pertinents et adaptés.
- o L'identification des réajustements nécessaires à la réussite du programme et prise en compte dans les futures mises en œuvre.
- o La rédaction des synthèses des accompagnements à destination du pratiquant, du médecin prescripteur.

### Evaluation de la formation

Évaluation continue des acquis au cours de la formation par le formateur par le biais d'échanges et de questions / réponses.

Évaluation de la satisfaction en fin de formation sous forme de questionnaire auto-administré.

### Épreuve finale/Examen

Réalisation et soutenance par le candidat d'un dossier présentant un projet d'action et sa mise en œuvre et permettant de mettre en évidence les connaissances et compétences acquises. Durée totale de l'épreuve : 30 minutes.

### Intervenants

- Professionnel du monde du soin : Sophie CHA, médecin du sport / biologiste et ostéopathe
- Professionnel du monde équestre et de l'activité physique adaptée : Dolly MAFFRE, gérante de centre équestre et enseignante en activité physique adaptée.
- Professionnel dans le domaine de l'activité physique adaptée : Mathilde RIBEIRO MARCELO, chargée de projet Cheval et Diversité au COREN
- Complétés par des intervenants extérieurs : Sapeurs-pompiers...

### Public et Pré-requis de la formation

- Diplôme d'accompagnateur, d'animateur ou d'enseignant d'équitation (BEES, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, ou AQA, GTE, ATE, CQP, BAPAAT, BAP, Animateur Poney, Animateur Assistant d'Equitation)
- Licence FFE en cours de validité
- Avoir 18 ans révolus

### Déroulement de la formation

5 journées = 35 h + examen

### Déroulement de l'épreuve finale

L'évaluation des acquis s'effectue par l'épreuve présentée ci-après.

### Production et soutenance d'un dossier d'expérience

La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury, au moyen de la grille d'évaluation figurant en annexe 2 du présent règlement.

1. Le candidat transmet avant la certification, par voie électronique, et dans le délai précisé lors de son inscription, un dossier présentant un **projet d'activités équestres santé bien-être, réalisé.**

Le dossier comporte notamment, pour chaque expérience présentée :

- Le contexte dans lequel s'inscrit le projet ;

- Une présentation du public auquel s'adresse le projet ;
  - Les objectifs spécifiques retenus en vue de répondre aux finalités du projet ;
  - Le contenu d'un cycle ou de séances d'activités équestres ;
  - Les ressources et moyens mobilisés pour la mise en œuvre du projet ;
  - Les outils et modalités d'évaluation du projet et les possibilités d'ajustements.
2. Le candidat présente son dossier pendant 10 minutes maximum.
  3. La présentation est suivie d'un entretien avec les évaluateurs d'une durée de 20 minutes maximum. Cet entretien porte sur :
    - L'ensemble des éléments présentés dans le dossier et sur l'explicitation qu'en fait le candidat ;
    - Des propositions d'adaptation du projet à un autre profil de publics cibles qui sera proposé par le jury.

## Lieu

**SHUC - [19 Rue de la Folie, 14280 Saint-Contest](#)**

Les infrastructures sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Dans ce cas, merci de prendre contact avec le CRE au moment de votre inscription afin de prévoir les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation.

## Dates et Horaires

### Prévisionnelles :

- 7 octobre 2024
- 14 & 15 octobre 2024
- 28 & 29 octobre 2024

Horaires prévisionnels des journées de formation : 9h-12h et 13h- 17h

**Date prévisionnel d'examen : à définir en fonction du nombre de candidats**

## Effectif

10 à 16 personnes

## Coût-Financement

**800 €** pour les 5 journées de formations

Prise en charge possible

**En cas de difficulté de financement, n'hésitez pas à contacter le COREN**



qui étudie au cas par cas les situations des stagiaires.

VIVEA pour les chefs d'exploitation.



OCAPIAT pour les salariés (Contact téléphonique : 05.56.11.93.93)

**Pour tout autre type de financement, n'hésitez pas à contacter le COREN.**

*Attention le coût de la formation ne prend pas en compte les frais de présentation à l'examen*

## Examen

Coût d'examen : 100 €

## Renseignements

**Administratif** : Mathilde RIBEIRO MARCELO - [diversite.normandie@cre.ffe.com](mailto:diversite.normandie@cre.ffe.com) - 06 59 28 33 63

## Satisfaction

1ère formation BFE Sport Santé Bien-être réalisée en Normandie